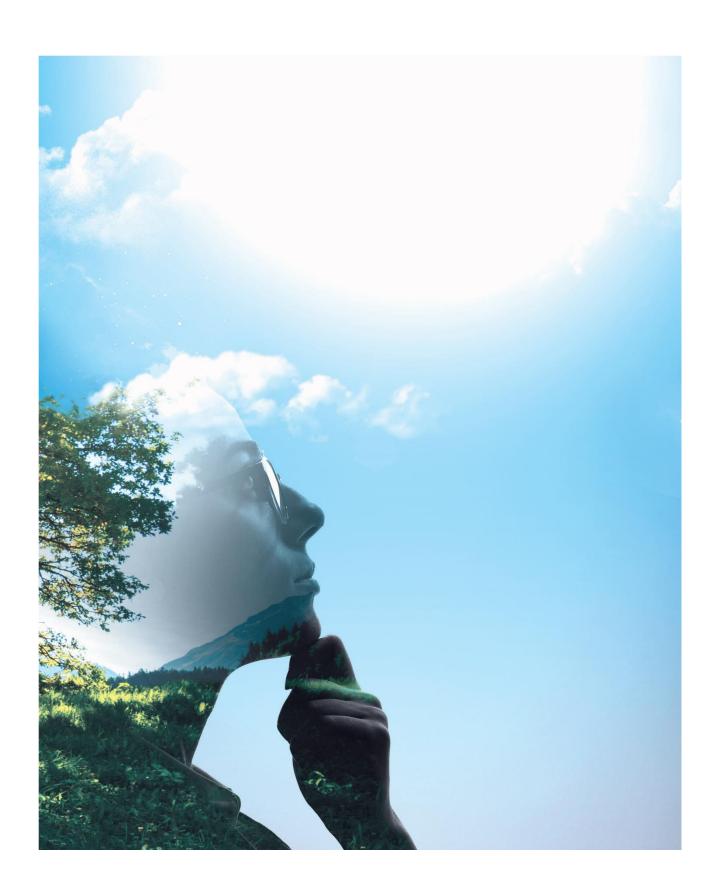
7 septembre 2021



Ruralité:
obsolescence
programmée
ou solution(s)
d'avenir

Foire de Châlons



Prévue en 2020 et reportée pour cause de pandémie, l'Agora du Ceser sur la Foire de Châlons s'est tenue le mardi 7 septembre 2021 à 14h au Capitole.

La ruralité souffre d'un puissant sentiment d'iniquité, fondé sur la perception d'une prise en compte insuffisante de ses difficultés, de ses atouts, de la part des pouvoirs publics comme, plus largement, des observateurs. Trop souvent braqué sur les métropoles, les banlieues et la vie urbaine, le regard des médias et des institutions minimise l'importance de la ruralité.

La crise sanitaire du Covid-19, la crise économique qui en a découlé, ont mis en lumière notamment l'importance et la capacité des territoires ruraux à assurer la sécurité alimentaire du pays. Elle a aussi démontré la capacité de résilience de ces territoires et de leurs acteurs.

En Grand Est, plus de 4500 communes sont classées comme rurales...

Fort de ces constats, et de ses expériences, notamment au travers du Prix des Solidarités Rurales, le CESER a décidé de rassembler autour d'une table ronde dynamique, différents acteurs et observateurs de la ruralité, vécue ou fantasmée, notamment suite à la crise sanitaire du Covid-19.

Pour le CESER, il s'est agit, autour de deux thèmes principaux, d'interroger, dans un premier temps, la réalité de la vie en milieu rural ou « La ruralité au cœur des transitions écologiques et solidaires », pour ensuite mettre en lumière ses atouts et réussites selon le mode « Quel(s) levier(s) activer pour revitaliser (ou développer) les territoires ruraux ? ».

Avec notamment Michel FOURNIER, Maire de Voivres (88), Président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Les autres intervenants à la table ronde du colloque :

- Bérengère DAVIAUD, chargée de mission à l'AVISE
- Nadine DI MATTEO, Présidente de la Fédération régionale des MFR Grand Est
- Claude GRIVEL, Président de l'UNADEL
- Les dirigeants des associations « Le Diable à 4 pattes » (51) et « Les petites herbes » (10) primés dans le cadre du Prix Régional des Solidarités Rurales organisé en 2020 par le CESER Grand Est, Elodie COTIN et Isabelle BLIN.

Introduction par Véronique KLEIN, Vice-présidente du CESER, et Franck LEROY, 1^{er} Vice-président du Conseil régional Grand Est.

Introduction

Franck LEROY Véronique KLEIN



Véronique KLEIN, Vice-présidente du CESER Grand Est

Avant tout, je souhaite saluer Monsieur Frank Leroy, Premier Vice-Président du Conseil Régional Grand Est, ainsi que Bruno Forget, Président de l'UCIA et notre ancien président Patrick Tassin. Je salue également les participants à cette table ronde : Monsieur Michel Fournier, Président de l'Association des Maires Ruraux de France, Madame Nadine Di Matteo, Président de l'AMFR du Grand Est, Monsieur Claude Grivel, Président de l'UNADEL, et Madame Bérengère Daviaud, chargée de mission à l'AVISE, ainsi que nos deux lauréats des prix régionaux des solidarités rurales, Le Diable à 4 pattes et Les petites herbes. Je salue par ailleurs nos partenaires : CER France, l'UCIA et la Chambre d'agriculture de la Marne. Je tiens à excuser l'absence pour raisons médicales de notre présidente Marie-Claude Briet-Clémont. Celle-ci m'a chargée de vous transmettre un message : « En 2019, notre colloque interrogeait le futur de l'agriculture en affirmant la nécessité des transitions, en évoquant ce futur en termes d'évolutions ou même de révolutions. La pandémie a accéléré tous les mouvements, imposant l'obligation de se transformer. Jean Viard, qui n'a pu se libérer pour notre colloque, affirme dans son dernier ouvrage que la révolution que l'on attendait est arrivée, et plaide pour le réenchantement des territoires. Dans ces transformations à l'œuvre, les territoires ruraux ont à réécrire leur futur. Laboratoire d'idées, le CESER souhaite apporter dans le foisonnement des initiatives de cette Foire de Châlons sa contribution, car nous faisons le choix d'affirmer que les territoires ruraux sont partie prenante de ce réenchantement des territoires. A vous d'en débattre et d'ouvrir les voies des solutions. »

Bruno ROGOWSKI

Pourquoi avoir effectué ce choix, après l'agriculture et le climat, de focaliser ce colloque sur la ruralité ? En quoi est-ce important ?

Véronique KLEIN

Ce colloque était déjà programmé pour 2020, mais la pandémie est passée par là ; nous avons décidé de reprendre ce thème pour 2021. La notion de ruralité fait référence à l'ensemble des établissements et des représentations collectives associés à la vie dans les espaces ruraux. En France, 88 % des communes abritent 33 % de la population. Dans le Grand Est, ce sont même 55 % des habitants qui vivent dans les territoires ruraux, qui représentent 90 % de la région. Il était donc important de les prendre en compte, car nous sommes attachés à la cohésion de l'ensemble des territoires de la Région. Ces territoires laissent apparaître un certain nombre de fragilités, mais également d'opportunités pour les décennies à venir. La crise consécutive au Covid-19 a montré de façon encore plus limpide qu'il fallait agir.

Bruno ROGOWSKI

Quels sont les grands enjeux de cette ruralité pour le CESER ?

Véronique KLEIN

Ils consistent notamment à retrouver la souveraineté alimentaire, ce qui revient à conjuguer l'ensemble de ce qui existe et à transformer les modes de production et de consommation pour un mieux-être dans tout le territoire. La cohésion sociale est un autre enjeu, dans le cadre d'un rééquilibrage entre ville et campagne, avec des politiques publiques adaptées aux territoires en matière de service public, de soutien aux mobilités et d'accès à la santé, à la culture et à l'éducation. Un renouveau démocratique est sans doute également nécessaire. Nous devons par ailleurs favoriser la formation à tout âge, notamment pour que tous les citoyens puissent utiliser ce formidable outil qu'est le numérique. Il faut également un soutien à l'engagement qui favorise l'exercice de pratiques citoyennes renouvelées. Enfin, un dernier enjeu consiste à préserver les biens communs comme la forêt et l'eau.

Quel rôle le CESER peut-il jouer dans ce dynamisme de la ruralité ?

Véronique KLEIN

Ce colloque servira au CESER pour une réflexion à plus long terme sur le rôle des ruralités en Grand Est. Comme la Présidente l'a affirmé, notre CESER veut passer du dire ensemble au faire ensemble. Nous voulons être un CESER actif, en phase avec les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques actuels.

Bruno ROGOWSKI

Parmi les actions du CESER, le Prix régional des solidarités rurales vous tient particulièrement à cœur, n'est-ce pas ?

Véronique KLEIN

Tout à fait ; ce prix est né en Champagne-Ardenne, mais Patrick Tassin a su le relayer sur l'ensemble de la Région. Ce prix est organisé avec plusieurs partenaires — la Ligue d'Enseignement, la Région, EDF, la Poste, la Caisse d'Epargne, AG2R la Mondiale, la Banque des territoires et la Foire de Châlons — pour une dotation totale de 67 000 euros. Ce concours récompense une action qui a déjà été réalisée. Grâce à ce prix, nous voyons sur le terrain des innovations originales qui peuvent enrichir tout le territoire. Je compte d'ailleurs sur nos liens avec les élus régionaux pour essaimer ces initiatives sur l'ensemble du territoire. Enfin, il me tient à cœur de créer des liens entre urbains et ruraux.

Bruno ROGOWSKI

Qu'attendez-vous de ce colloque ?

Véronique KLEIN

Ce colloque est comme l'aube d'une longue journée de labeur. Il faudra encore creuser, labourer, semer et réensemencer pour que les générations futures se réinstallent à la campagne.

Franck LEROY, premier Vice-président de la région Grand Est

Je remercie le CESER d'avoir organisé ce colloque, et j'en salue les membres ici présents. Je souhaite excuser Jean Rottner, qui n'a pu être présent, car nous installions aujourd'hui à Strasbourg les commissions thématiques de la Région, et sa présence était obligatoire. Nous sommes la région de France qui compte le plus de communes rurales ; d'où l'intérêt de travailler au renouveau de la ruralité. En effet, cette dernière a souffert au cours des dernières décennies, avec une forte perte d'actifs et de services publics, générant un sentiment d'abandon et de déclin. De ce fait, nombre d'acteurs du monde rural n'y croient plus. Pourtant, il existe non pas une ruralité, mais des ruralités, avec des atouts diversement présents. Depuis quelques années, la tendance est en train de s'inverser, et la cote des valeurs rurales connaît une ascension, tandis que celle des valeurs urbaines décline. La grande ville est de plus en plus perçue comme chère, discriminante, stressante. Les espaces urbains et même périurbains se fragilisent, au bénéfice des espaces ruraux. La crise sanitaire et la crise écologique accélèrent ce mouvement. Aujourd'hui, les territoires ruraux sont associés aux notions d'espace, de nature, de vie plus saine, de qualité de l'environnement et de l'alimentation, ou encore de lien social. Nous devons donc profiter de cette inversion des valeurs pour axer nos politiques en direction de la ruralité.

Ainsi, la première décision de notre mandature a consisté à lancer un plan haut débit pour l'ensemble des territoires en commençant par les territoires ruraux. Dans un an, la totalité de la région disposera de la fibre à domicile, apportant une palette de services et de solutions considérable, comblant un certain nombre de handicaps. Par ailleurs, le rôle des élus locaux est extrêmement important. Quand nous avons parcouru les

Vosges, Philippe Mangin et moi, dans le cadre du pacte sur la ruralité, nous en avons rencontré certains très entreprenants, mais également d'autres qui avaient perdu espoir. A cet égard, le numérique constitue un levier important pour compenser les handicaps jusqu'alors accumulés par le monde rural vis-à-vis de la ville.

Par conséquent, pour moi, la ruralité n'est absolument pas frappée d'obsolescence. Au contraire, elle est porteuse des valeurs de bien-vivre, de bien-être et de nature. De plus, la transition écologique et énergétique conduira demain tous nos territoires à produire de l'énergie, par l'une ou l'autre technologie. Ces énergies créeront donc de la valeur et de la richesse dans les territoires concernés. Dans le domaine alimentaire, la tendance est au retour à une consommation de proximité; le secteur maraîcher se développera à nouveau. Par ailleurs, les urbains auront toujours besoin de s'oxygéner, besoin auquel peut répondre la campagne. Enfin, l'eau sera demain une ressource fondamentale; or les points de captage se trouvent majoritairement en milieu rural. Nous devons réfléchir à l'avenir de la ruralité sur tous ces sujets, et nous donner les moyens collectivement de faire de la ruralité un territoire d'avenir.

La ruralité au cœur des transitions écologiques et solidaires

Bérengère DAVIAUD Nadine DI MATTEO Michel FOURNIER Claude GRIVEL



Michel Fournier, vous êtes Maire des Voivres et Président de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Vous êtes également Vice-président de l'ANCT. Claude Grivel, vous êtes Président de l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local). Nadine Di Matteo, vous présidez la Fédération régionale des Maisons Familiales et Rurales du Grand Est; vous êtes aussi présidente de la MFR de Saint-Dié Porte d'Alsace. Enfin, Bérengère Daviaud, vous êtes chargée de mission à l'AVISE, une agence associative visant à développer l'économie sociale et solidaire en accompagnant les porteurs de projet notamment dans les territoires ruraux.

Michel Fournier, la question posée pour ce colloque, obsolescence programmée ou solution d'avenir, n'a-t-elle pas déjà reçu une réponse avec cette mouvance favorable à la ruralité ? De fait, la ruralité est-elle tout simplement une solution d'avenir ?

Michel FOURNIER

Je souhaite saluer cette initiative de la Région et du CESER, et je vous remercie pour l'introduction à ce colloque, dans laquelle vous avez parlé de ruralités, au pluriel. En tant que ruralités, nous sommes devenus « tendance » depuis quelques années ; mais la Région avait déjà consacré sa première délibération à la ruralité, la montrant comme un élément important de notre grande région. La bascule s'est opérée en quelques années, pas seulement du fait de la crise du Covid, mais aussi en lien avec le mouvement des gilets jaunes, qui a existé principalement en milieu rural. Sans analyser tout ce qu'attendaient les personnes qui y ont participé, elles exprimaient en tout cas un besoin d'écoute et de reconnaissance. Ce besoin de reconnaissance est très récent. Auparavant, la confusion était systématique entre ruralité et agriculture ; mais il faut également reconnaître les autres personnes et les autres métiers qui constituent la ruralité. Nous avons fini par obtenir cette reconnaissance, avec un Secrétariat d'Etat à la ruralité. D'ailleurs, Joël Giraud, le secrétaire d'Etat, vient de cette ruralité. Suite au mouvement des gilets jaunes, nous avons fait pression afin que la parole soit redonnée aux personnes de chez nous. De nombreuses communes ont ouvert leur mairie pour qu'elles viennent s'exprimer. Nous avions ensuite exprimé la demande de décliner l'agenda rural européen en un agenda rural français. Cet agenda a donc été mis en place sous le patronage de Jacqueline Gourault. 180 mesures ont été actées par Edouard Philippe en tant que Premier ministre ; il reste encore à les concrétiser. Nous avons également exigé qu'un référent ruralité soit nommé dans chaque ministère. Culturellement, c'est une révolution dans certains milieux. Pour autant, bien que le gouvernement ait accepté une partie de nos demandes, il faut continuer à mesurer au quotidien les avancées restant à obtenir. Je suis par ailleurs fier d'avoir obtenu que pour toutes les communes de moins de 3 500 habitants, l'adhésion à l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) soit gracieuse.

Bruno ROGOWSKI

Claude Grivel, en quoi consiste l'UNADEL?

Claude GRIVEL

L'UNADEL est un réseau d'acteurs, qui existe depuis 1992. Il s'est créé autour de l'idée qu'il fallait que les acteurs faisant la vie dans les territoires ruraux travaillent ensemble pour se faire reconnaître et obtenir des moyens, notamment d'ingénierie, pour s'adapter à l'évolution du monde.

Bruno ROGOWSKI

Jusqu'en 2020, l'INSEE définissait la ruralité comme l'ensemble des entités n'appartenant pas à l'espace urbain. Depuis 2020, les territoires ruraux sont définis comme des communes peu denses. C'est donc une évolution de l'image de la ruralité.

Claude GRIVEL

Effectivement, nous nous sommes battus contre cette définition de l'INSEE. Cet organisme avait même voulu que toutes les personnes travaillant ou consommant dans des zones urbaines soient considérées comme

faisant partie de l'aire urbaine. Cette définition a généré de fortes conséquences sur l'affectation des deniers publics et l'organisation des territoires. Notre réseau a voulu réaffirmer le besoin d'écouter les territoires et leurs acteurs, et faire en sorte que ces territoires sont également associés aux décisions qui les concernaient — par exemple, l'organisation d'un CHU ou d'une université. Aujourd'hui, nous avons progressé. Pour mémoire, l'émergence du développement local avec les mouvements d'éducation populaire en milieu rural est ce qui a permis de développer une politique de la ville dans les quartiers en difficulté. C'est un des aspects positifs d'une approche qui n'oppose pas la ruralité à la ville, mais estime que chaque territoire possède des besoins spécifiques.

Bruno ROGOWSKI

Quand nous avons préparé cette table ronde, vous avez affirmé que la ruralité n'avait pas d'avenir si elle ne pouvait pas interagir avec la ville.

Claude GRIVEL

Tout à fait ; je dirais même que *les villes n'ont pas d'avenir sans prendre en considération la ruralité*. La métropolisation a montré ses limites au cours des dernières années. Nos concitoyens vivent à la fois la ruralité et la ville, car la plupart de nos jeunes vont étudier à la ville, et sont attirés par la ville ; mais en même temps, ils sont attachés à leur territoire de naissance. Les populations sont également de plus en plus mobiles. Le télétravail fera sans doute évoluer la situation, mais n'oublions pas qu'une grande majorité de nos concitoyens ne possèdent pas ces moyens de communiquer, de travailler, de se faire soigner, ce qui crée de fortes discriminations. Si nous ne nous efforçons pas de répondre ensemble, ville et zones rurales, aux besoins de nos concitoyens, nous risquons de passer à côté de l'essentiel.

Bruno ROGOWSKI

Bérengère Daviaud, en quoi consiste l'AVISE?

Bérengère DAVIAUD

L'AVISE est une agence nationale de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), existant depuis 2002. Notre mission consiste donc à développer cette autre forme d'économie, en étant un centre de ressources pour les porteurs de projet et en organisant ce qui leur permettra de développer leur projet, notamment en matière d'ingénierie. Nous sommes une agence nationale ; nous gérons des dispositifs publics de soutien à l'économie sociale et solidaire, et nous sommes financeurs, via des fonds européens que nous distribuons.

Bruno ROGOWSKI

Pouvez-vous nous brosser un portrait de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux ?

Bérengère DAVIAUD

Il y a trois ans, nous avons souhaité mieux documenter l'économie sociale et solidaire, car nous avions constaté que des mouvements citoyens alternatifs tendaient à remplacer les formes d'économie traditionnelles dans les territoires ruraux. Il s'est avéré que 18 % de l'emploi privé en milieu rural relève de l'ESS. Entre 2008 et 2015, l'emploi a crû de 5 % tandis qu'il diminuait de 4 % dans le reste de l'économie. Cela montre la résilience de l'ESS.

Bruno ROGOWSKI

L'ESS possède un rôle social, car un certain nombre de ces créations d'entreprise relèvent notamment du médico-social, voire de la culture.

Bérengère DAVIAUD

C'est une économie plurielle ; aujourd'hui, les dynamiques bénévoles ne sont pas considérées comme du

développement économique par un certain nombre de politiques publiques. L'ESS en milieu rural correspond par exemple à des groupements d'habitants souhaitant développer un projet avec une gouvernance collective et partagée ; elle concerne également l'action sociale, les sports et loisirs, et la culture, voire des associations avec une valeur économique indirecte.

Bruno ROGOWSKI

L'ESS en milieu rural est donc anticipatrice d'une certaine transition sociale.

Bérengère DAVIAUD

Mon propos ne porte pas seulement sur la ruralité, mais sur l'ensemble de l'ESS, dans les villes et dans les campagnes.

Bruno ROGOWSKI

Vous mentionniez l'existence d'un certain nombre de dispositifs d'aides, qui sont parfois très compliqués et administratifs. Il est donc nécessaire d'accompagner les porteurs de projet, ou alors de réduire la difficulté d'accès à ces dispositifs.

Bérengère DAVIAUD

Les projets en milieu rural possèdent peut-être une spécificité, en cela qu'ils s'inscrivent dans une logique coopérative très forte; des groupements d'associations différents se réunissent donc au sein d'une même entité juridique. Cela implique des gouvernances juridiques complexes, des modèles économiques complexes, et des dispositifs de soutien éclatés dans les verticales sectorielles. Nous avons donc besoin que l'ESS soit plus fortement inscrite dans les programmes de développement rural, mais également que la ruralité soit davantage inscrite dans le programme national de l'ESS, car nous avons également besoin de petits projets de proximité qui feront vivre un territoire dans la durée.

Bruno ROGOWSKI

Nadine Di Matteo, l'éducation est un point clé des opportunités de la ruralité ; c'est en tout cas un enjeu de la structure des Maisons Familiales et Rurales (MFR) depuis longtemps, n'est-ce pas ?

Nadine DI MATTEO

Les maisons familiales ont 67 ans ; il en existe 430 en France, et 18 dans la région Grand Est. Elles représentent 5 000 partenaires professionnels et plus de 2 800 apprenants, avec un taux d'insertion de 91 % en fin de cursus.

Bruno ROGOWSKI

La particularité des maisons familiales et rurales est que vous accueillez désormais 30 % de jeunes urbains attirés par la pédagogie et les valeurs portées par l'AMFR.

Nadine DI MATTEO

Tout à fait; c'est une source d'étonnement, car nous recevons sans cesse davantage d'élèves venant de milieu urbain, alors que l'internat est obligatoire, en lien avec le savoir-vivre et le savoir-être qui sont partie intégrante de la formation.

Bruno ROGOWSKI

Peut-être existe-t-il un lien avec le besoin de valeurs que nous évoquions précédemment, puisque l'AMFR affiche l'ambition de contribuer aux transformations économiques et sociales, et de former des citoyens audelà de l'apprentissage des techniques et des savoirs.

Nadine DI MATTEO

La vie résidentielle en fait effectivement partie. Dans nos MFR, le vivre ensemble et le comportement font vraiment partie de notre pédagogie.

Pourtant, il y a vingt ou trente ans, les MFR étaient vues comme l'école de la dernière chance.

Nadine DI MATTEO

C'est vrai ; c'est de moins en moins le cas. Nous proposons de l'alternance, grâce à laquelle les jeunes prennent confiance en eux. Ensuite, tout s'enchaîne.

Bruno ROGOWSKI

90 % des jeunes que vous formez sont diplômés et trouvent du travail rapidement, sur le territoire.

Nadine DI MATTEO

Effectivement, plus de deux tiers des jeunes restent sur leur territoire.

Bruno ROGOWSKI

Michel Fournier, nous avons évoqué le rôle de la ruralité dans la transition sociale. Vis-à-vis de la transition écologique, vous m'avez indiqué que vous vouliez faire prendre conscience que la ruralité est aussi composée d'espaces qu'il faut savoir gérer. En d'autres termes, la ruralité est un fer de lance pour que l'écologie soit une réalité.

Michel FOURNIER

Depuis quelques années, nous demandons que cette notion d'espaces soit inscrite dans la Constitution. En effet, aujourd'hui, toutes les politiques sont déclinées en fonction de la population ; alors que la ruralité est composée d'espaces que nous mettons à disposition. Quelqu'un a parlé de droit à la nature ; mais qui entretient, qui fait en sorte que la nature puisse être celle que l'on recherche ? Ce sont les espaces ruraux. Aujourd'hui, il existe une bataille financière, car les territoires qui accueillent les projets d'éolienne ou de méthanisation ne reçoivent pas nécessairement les retombées de ce qu'ils permettent de faire exister. Il faudra acter ce lien et cette interdépendance entre l'urbain et le rural ; et pour cela, faire reconnaître la notion d'espace est primordial. J'avais invité le Président de la République chez moi ; il est venu, et s'est engagé à ce que cette notion soit inscrite dans la Constitution. Manifestement, cela n'a pas été possible. Nous continuerons donc à défendre cette inscription, pour que la reconnaissance des territoires soit réelle.

Bruno ROGOWSKI

La loi NOTRe s'est-elle avérée favorable ou défavorable à la ruralité ?

Michel FOURNIER

Ce n'est pas « notre » loi, c'est la leur ! C'est la loi la plus stupide qui ait été votée. Elle est l'émanation d'une sensibilité prétendant qu'il faut construire autrement, métropoliser, rassembler. Aujourd'hui, dans toutes ces collectivités, chacun essaie de s'adapter au mieux, comme il le peut, pour essayer de corriger les effets négatifs générés par l'application de cette loi.

Claude GRIVEL

Pour avoir essayé de faire passer un certain nombre de messages lors de la construction de la loi initiale, je peux témoigner que c'est l'exemple type d'une approche faussée. La première loi visait l'affirmation des métropoles; la loi suivante a essayé de compenser cette approche trop urbaine et métropolitaine des territoires. Nous avons demandé, en vain, une loi permettant aux acteurs des territoires d'être codécideurs des politiques qui les concernaient. Nous devons relever ensemble des défis considérables – économique, écologique, social, mais également démocratique. La baisse de participation aux derniers scrutins, la difficulté à construire une liste dans certaines communes, tout cela révèle une fracture entre nos concitoyens et les décideurs. Nous devons reconstruire du lien social et des stratégies de projet générant du désir, désir de ruralité et désir de vivre ensemble, afin de trouver ensemble des solutions aux problèmes de cette société.

Les enquêtes d'opinion ont montré une tendance d'un certain nombre d'urbains à vouloir rejoindre la ruralité. Est-ce une chance pour la ruralité ou un leurre, avec des néo-ruraux restant tournés vers la ville et ne s'inscrivant pas dans le vivre ensemble de la ruralité ?

Claude GRIVEL

Je pense que nous serons confrontés à de grandes difficultés, car nous ne pourrons plus faire comme avant. Le désir de changement est profond, mais il est parfois encore dans l'attente que les solutions soient trouvées par d'autres. Le désir d'être acteur de son destin n'est pas encore si important. Je me réjouis qu'il existe un désir de campagne, qui implique un rapprochement avec le vivant, la nature et le sensible. L'enjeu actuel n'est pas seulement la relance économique, mais il faut aussi travailler à la transformation de notre modèle économique et social actuel. Je crains que le mouvement actuel ne trouve ses limites, car les campagnes sont diverses, et les acteurs locaux sont plus ou moins intégrés dans un projet global de développement local. Aujourd'hui, pour reconstruire du commun, il faut pouvoir porter un regard commun sur la réalité de ce territoire et sur la réalité des liens de ce territoire avec ses voisins. Sans cela, les projets continueront à se développer dans la concurrence entre territoires, ce qui est mortifère.

Bruno ROGOWSKI

Bérengère Daviaud, dans les projets que vous accompagnez dans les territoires ruraux, voyez-vous beaucoup de néoruraux avec une volonté de s'implanter et de créer du développement local ?

Bérengère DAVIAUD

Nous ne les voyons pas directement, mais nous travaillons avec un réseau d'accompagnateurs à la création de projets dans l'économie sociale et solidaire; c'est ce qui me rend un peu plus optimiste quant à l'inscription des néoruraux dans leur territoire. De nombreuses personnes s'inscrivent dans une dynamique de reconversion et d'engagement rejoignant leurs valeurs de solidarité et d'écologie, et cherchent à monter des projets différemment. Il existe également une forte dynamique d'entrepreneuriat, par exemple quand un couple ne trouve qu'un emploi pour deux personnes. Pour autant, vouloir entreprendre ne signifie pas pour autant créer un collectif et réussir à parler aux habitants ; il est très important d'accompagner tout cela. C'est pourquoi la création d'entreprise dans le privé lucratif ne correspond pas à ces modèles, ce qui nécessite une ingénierie d'accompagnement dédiée pour ces projets qui se construisent autrement.

Bruno ROGOWSKI

Nadine Di Matteo, les jeunes que vous accompagnez et qui trouvent du travail sur place dans le territoire ontils conscience de cette évolution du regard vis-à-vis de la ruralité ? Existe-t-il désormais une certaine fierté à vivre en ruralité ?

Nadine DI MATTEO

Nous devions organiser l'UITR (Université Itinérante des Territoires Ruraux). Elle a été annulée à cause du Covid, mais nous avons réalisé une websérie et interviewé des jeunes qui s'étaient installés sur leur territoire. Leur fierté de leur territoire et de ce qu'ils font était visible. Monsieur le Maire, je vous remercie pour ce que vous avez dit, car notre problème actuel est le manque de bon sens. Heureusement, il reste encore un peu de bon sens paysan.

Michel FOURNIER

Aujourd'hui, les élus ont un rôle essentiel à jouer, un rôle d'accueil. Quand c'est le cas, alors tout ce que vous avez mentionné devient plus facile. Il existe aujourd'hui des potentialités considérables, mais pour cela, il faut que les élus jouent leur rôle d'accueil.

Témoignage des lauréats du Prix régional des solidarités rurales

Isabelle BLIN Elodie COTIN





Je vous propose d'accueillir à présent les deux lauréates du Prix régional des solidarités rurales. Isabelle Blin, vous avez créé l'association Les Petites herbes, dont la vocation est de donner aux habitants du pays d'Othe les moyens de prendre soin d'eux pour devenir acteurs de leur santé tout en cultivant le lien social. Isabelle BLIN, quelle est la mission de cette association que vous avez créée il y a quelques années ?

Isabelle BLIN

Je remercie le CESER de nous accueillir, de nous mettre en lumière et de nous faire grandir par cette expérience de la présentation d'un projet devant un jury, qui nous permet de prendre du recul sur nos actions, car dans nos ruralités, nous sommes souvent pris par le quotidien. Je suis infirmière de métier, dans le département de l'Aube, c'est-à-dire un petit département où les élus et les acteurs de territoire se connaissent. Il s'est posé rapidement la question de la façon, quand une personne hospitalisée revient chez elle, dont elle peut être actrice de sa santé dans sa ruralité. Les Petites herbes ont poussé à Vaujurennes, un hameau de 50 habitants de la commune de Paisy-Cosdon. Nos missions sont très simples : accueillir, accompagner et éduquer. Au début, j'étais seule, mais toute une équipe s'est fondée. Nathalie Liebart est venue aujourd'hui avec moi ; elle est administratrice et fait partie de la gouvernance. Toute cette équipe a permis de nous développer et de tisser du lien social.

Bruno ROGOWSKI

C'est le fruit d'un investissement personnel, familial et financier de votre part.

Isabelle BLIN

C'était en 2016, au moment de la fondation de l'association. Cette maison, qui était un investissement privé, est devenue la maison de l'association, et se transforme en maison de vie avec une équipe qui anime ce projet. Effectivement, en matière d'économie sociale et solidaire, c'est un parcours du combattant – dans notre département, nous avons toutefois réussi à trouver des personnes sensibles – pour créer un montage et un accompagnement financiers, car aujourd'hui nous dépendons des subventions publiques à plus de 80 %.

Bruno ROGOWSKI

Vous intervenez également en appui des collectivités locales dans un territoire qui serait, sans vous, peu traité par les moyens des collectivités. En tout cas, la maison des Petites herbes fonctionne bien ; vous en envisagez une deuxième, et vous avez obtenu un certain nombre de labels.

Isabelle BLIN

Il faut beaucoup d'énergie pour pérenniser et organiser l'activité. Avec la crise sanitaire, certains se sont rendu compte de la problématique que représente l'accessibilité à la santé dans la ruralité. Nous souhaiterions effectivement voir plus loin et essaimer, mais nous devons aussi rester les pieds sur terre, chercher avec qui travailler, et prendre le temps d'évaluer ce que nous faisons.

Bruno ROGOWSKI

Nous parlions précédemment de lien social. Dans votre association, ce lien est intergénérationnel.

Isabelle BLIN

Nous ne voulons pas placer les personnes dans des cases. L'association fonctionne par ateliers autour de trois thématiques : bouger, se ressourcer et mobiliser ses ressources. La maison est ouverte à tous, sans notion d'âge. C'est dans le lien intergénérationnel qu'on apprend à se connaître.

Vous souhaitez donc pérenniser la maison telle qu'elle est aujourd'hui avant de vous agrandir.

Isabelle BLIN

Tout à fait ; d'ailleurs, une maison médicale vient de s'ouvrir en avril dernier. Nous travaillons donc sur la façon de mutualiser nos compétences, en venant en appui en tant qu'association. Nous pouvons être un réservoir à idées, et mettre en place des démarches dans notre territoire que nous connaissons bien.

Bruno ROGOWSKI

Je vous remercie pour votre témoignage. J'accueille à présente Elodie Cotin, directrice artistique de l'association Le Diable à 4 pattes, une compagnie de théâtre créée en 2006 dans la Marne. Elodie Cotin, en quoi consiste cette association et quelles sont vos missions et vos actions ?

Elodie COTIN

Le Diable à 4 pattes n'est pas une compagnie de théâtre normale. Nous voulons nous intéresser aux spectateurs qui ne viennent pas au théâtre — soit 95 % des habitants — et plus particulièrement aux spectateurs ruraux, car nous avons constaté que le théâtre possédait un pouvoir politique au sens étymologique. Nous avons créé des participatifs, afin de donner la parole aux personnes sur des sujets qui les intéressent. Les habitants sont donc sur scène, encadrés par des professionnels. Nous intervenons également en milieu scolaire, ou pour aider des demandeurs d'emploi à gagner en aisance orale.

Bruno ROGOWSKI

Vous organisez également des ateliers de mémoire.

Elodie COTIN

Nous sommes une compagnie d'auteurs : nous réalisons donc des collectes de mémoire. En effet, les pièces classiques ne sont pas accessibles aux 95 % de la population qui ne possèdent pas les codes théâtraux. Pour intéresser les personnes, nous convoquons donc leur mémoire, nous parlons de leur habitat et de leur histoire. De cette façon, les voisins, les générations et les communes se rencontrent.

Bruno ROGOWSKI

Votre compagnie a été créée il y a une quinzaine d'années, dans la Marne. Avez-vous observé une évolution en matière de fierté d'appartenance à la ruralité ?

Elodie COTIN

J'ai toujours rencontré des personnes extrêmement fières d'être ce qu'elles étaient. Je n'ai pas remarqué de différence particulière. En revanche, il existe désormais un réel intérêt pour la ruralité, ce qui n'était pas le cas il y a 12 ans quand j'ai créé la compagnie – j'étais prise pour une folle. Je constate une vraie envie ; pour autant, il n'existe pas de subvention destinée aux compagnies de théâtre professionnelles qui ne voudraient pas jouer dans les théâtres de ville.

AGORA

Quel(s) levier(s) activer pour revitaliser (ou développer) les territoires ruraux?

Bérengère DAVIAUD Nadine DI MATTEO Michel FOURNIER Claude GRIVEL





Michel Fournier, que faut-il pour dynamiser les territoires : de l'envie ? Des moyens ? Un fonctionnement différent des institutions ? Une capacité d'action différente ? Vous avez parlé de coconstruction ; est-ce la clé ?

Michel FOURNIER

Effectivement, la coconstruction est importante pour nous. Dans le fonctionnement de la société rurale, il a toujours existé un tissu associatif, souvent limité à des besoins sociétaux de lien social. Aujourd'hui, ce mouvement associatif déborde de son cadre historique. La convivialité est une valeur clé, car elle permet l'imagination nouvelle. Dans mon village de 330 habitants; on compte une dizaine d'associations, donc certaines ont été créées par des jeunes qui ne possèdent aucune racine locale voire régionale, et qui pourtant développent de nouvelles façons de construire la société. Il faut savoir écouter, accompagner et accueillir. C'est ainsi que se construisent des dynamiques. Avant de mettre de l'économie, il faut mettre de la vie. Dès que la vie est là, l'économie se développe, naturellement; l'associatif se met en place, naturellement. Les territoires ruraux possèdent une chance immense, car le petit nombre d'habitants du lieu crée en lui-même l'obligation du lien.

Bruno ROGOWSKI

Claude Grivel, dans la ruralité, il existe des handicaps à surmonter : des distances plus importantes, un engagement plus faible, voire une dilution des décisions. Comment faire pour parvenir à recréer du lien et de la vie comme préalable à l'économie et au social ?

Claude GRIVEL

Il n'existe pas de solution miracle, mais un certain nombre de conditions sont nécessaires. Il faut du leadership, parmi les élus et les acteurs du territoire, ainsi qu'une capacité à croiser les regards entre ces leaderships, afin de provoquer une implication des habitants. Il ne suffit pas de créer des équipements ou des structurations pour que les choses bougent. Pour cela, il faut de la fête, des lieux où se rencontrer et faire connaissance. Le but n'est pas d'empêcher les jeunes de notre territoire d'aller ailleurs; il faut faciliter leur départ pour qu'ils puissent revenir et donner envie à d'autres de venir dans le territoire. Par ailleurs, nous n'hésitons pas à investir dans des infrastructures. Cet investissement a des limites, mais présente l'avantage d'être financé par le programme d'investissement des collectivités locales. Il faudrait pouvoir en faire autant avec l'ingénierie d'animation du territoire, avec une approche non pas thématique, mais globale, d'aide à la facilitation et à l'émergence des projets. Pour autant, la difficulté peut consister à prioriser. Aujourd'hui, la plupart des élus passent beaucoup de temps à gérer des politiques et des services à la population, sans nécessairement posséder l'information ou la technicité pour le faire, alors que les administrations comptent des techniciens à qui déléguer ces missions. En revanche, les élus ont aussi la mission d'animation et d'accueil dans leur territoire. Il faut donner cette envie d'une ouverture à l'autre qui permet de construire l'avenir.

Bruno ROGOWSKI

Bérengère Daviaud, quelle est l'importance des tiers lieux, pour l'animation de la vie locale, mais aussi pour les porteurs de projets de l'ESS ?

Bérengère DAVIAUD

Tous les tiers lieux ne font pas partie de l'économie sociale et solidaire, mais c'est le cas d'une grande partie d'entre eux. Cela transforme effectivement l'accueil des porteurs de projet, car ce sont des lieux ressources pour eux. Il arrive souvent qu'une dizaine ou une quinzaine d'entités se retrouvent dans un même lieu et puissent donc partager des visions croisées pour le territoire.

La dynamisation d'un certain nombre de territoires peut-elle passer par le développement de l'ESS ? Ce développement nécessite-t-il une simplification des dispositifs d'aide ?

Bérengère DAVIAUD

Nous travaillons sur un principe de réalité à court et moyen terme ; cette complexité existe, et nous devons parvenir à naviguer en son sein. Il existe des fonctionnements très bien articulés entre les différents échelons de collectivités territoriales, avec des personnes qui savent orienter les porteurs de projet. Pour autant, la logique d'appel à projets et de mise en concurrence est décriée depuis longtemps, car extrêmement chronophage. Nous avons besoin de financements à long terme.

Bruno ROGOWSKI

Nadine Di Matteo, les jeunes que vous formez se sentent-ils impliqués dans la vie de leur territoire à la suite de leur sortie ?

Nadine DI MATTEO

Les MFR travaillent avec leur territoire, dans leur territoire. Nous leur donnons ce goût de l'associatif et de l'investissement dans leur territoire.

Echanges avec la salle







Yavuz OZBEK, CESER Grand Est

La crise sanitaire occupe la scène médiatique, mais elle n'explique pas tout. Par exemple, la stratégie vaccinale laisse de côté de nombreuses personnes, notamment dans le Grand Est : les personnes non connectées, les personnes sans accès à la fibre optique. Combien de personnes sont ainsi laissées de côté ? Par ailleurs, il faut sortir de l'opposition, mais il faut aussi arrêter de tout donner aux métropoles. Les problématiques ne sont toutefois pas les mêmes selon les territoires. Le verdissement du discours politique est beau, mais comment nous y retrouvons-nous dans la réalité ? Il faut déjà réfléchir à l'utilisation de la terre. La crise sanitaire nous a montré que nous ne pouvions pas vivre comme auparavant. Pourtant, aujourd'hui, la Région prend des décisions incompatibles avec les accords sur le climat. De plus, le vrai développement durable est humain. Chaque euro investi par la Région doit être consacré à l'enfance et à la jeunesse, car son bénéfice durera deux ou trois générations.

Bruno ROGOWSKI

Les intervenants ont bien souligné que nous vivions un changement de mode de vie, et que la ruralité avait précisément un rôle à jouer dans ce cadre.

Virginie WILLAIME, CESER Grand Est

Je dirige une entreprise de l'ESS, en milieu rural. Je suis surprise que n'ait pas été abordé le sujet de la mobilité entre métropole et ruralité, car c'est un puissant levier de dynamisation des territoires ruraux. Comment puis-je attirer et accueillir un ingénieur pour travailler dans un village de 125 habitants au fin fond de la Haute-Marne, quand se déplacer jusqu'à Nancy ou Saint-Dizier est aussi compliqué ? C'est le rôle des élus que d'accentuer cette demande d'infrastructures afin d'améliorer le maillage du territoire.

Michel FOURNIER

Le phénomène que vous évoquez est une réalité que connaissent autant des villes de taille moyenne comme Epinal. Il est effectivement encore plus prégnant au fin fond de la ruralité. Je l'ai déjà expérimenté quand nous avons créé une couveuse d'entreprises aux Voivres à destination des élèves ingénieurs de l'ENSTIB. Aujourd'hui, cette couveuse a permis de créer 25 emplois. C'est donc possible, mais il faut y croire, et développer une politique d'accueil – qui ne fonctionne pas à tous les coups.

Patrick TASSIN, ancien Président du CESER Grand Est

La loi NOTRe, qui est un élément de la loi MAPTAM, n'a fait que valider une réalité, celle des grandes concentrations urbaines, qui résultent d'abord des grandes concentrations économiques. La loi aurait dû faire autrement, mais elle n'a fait que faciliter l'éloignement de l'emploi vis-à-vis du monde rural. Il faut beaucoup de volontarisme pour envisager un renversement de tendance, car ce n'est absolument pas le cas. Nous avons créé le Prix régional des solidarités rurales justement suite au constat que la vie en ruralité reposait sur des acteurs, notamment économiques ; mais les entreprises de taille conséquente sont parties ; il reste un certain nombre d'artisans ; l'agriculture s'est concentrée. Quant au secteur associatif, il joue un rôle complémentaire aux collectivités locales. Il devient leur bras, souvent mal armé toutefois. En revanche, il ne faut surtout pas aborder la vie associative par le biais de la subvention. Par ailleurs, il ne faut pas croire trop aveuglément à la fin du glissement du rural vers l'urbain ; ce glissement risque de reprendre. Nous sommes tous convaincus de la nécessité de redonner de la vigueur au secteur rural. Pour cela, il faut du volontarisme politique, et donc prendre des décisions, éventuellement coûteuses, tenant compte du fait que le secteur associatif n'est pas une variable d'ajustement, mais un élément important pour la vie dans la ruralité. Enfin, il convient de faire attention à la paysannerie ; car un paysan s'inscrit dans son territoire, alors qu'un exploitant agricole peut tout à fait vivre en ville.

Claude GRIVEL

Il existe effectivement un vrai risque. Il y a un an, on parlait du monde d'avant et du monde d'après. Ces termes ont disparu des conversations. Il n'est donc pas certain qu'il existe un monde d'après différent du monde d'avant. Pour autant, il est absolument nécessaire de changer de modèle. L'ESS est une des solutions possibles pour aborder l'économie différemment et imaginer de nouveaux modèles de développement. Il en existe peut-

être d'autres : autorisons-nous à explorer des pistes de ce type. Par ailleurs, l'accueil des diplômés en territoire rural est effectivement une problématique, mais l'accueil des apprentis l'est tout autant. Aujourd'hui, ce sujet est davantage porté par les chefs d'entreprise que par les élus locaux. Nous devons construire ensemble des solutions, et c'est notre responsabilité collective.

Daniel FONTAINE, CESER Grand Est

La difficulté d'attirer vers l'emploi en zone rurale ne concerne pas seulement les diplômés, mais également les personnes faiblement diplômées sans moyen de locomotion. Je connais le cas d'un hôtel-restaurant en zone rurale qui n'arrive pas à trouver du personnel depuis la fin du confinement, alors que la ville se trouve à 12 kilomètres. Par ailleurs, si le phénomène d'attraction des urbains vers des zones plus vertes se concrétisait, il existe peu de logement social en zone rurale. Nous risquons donc d'attirer des classes moyennes et d'accroître la fracture territoriale, avec une « boboïsation » des zones rurales. Quant au rôle des associations, si je prends l'exemple du village où j'habite, ce sont elles qui ont créé une cantine scolaire, une garderie périscolaire et une microcrèche. Ces associations compensent des services publics inexistants.

Gérard RENOUARD, Maire de Bouillonville

Je suis maire d'une commune de 153 habitants, qui ne compte aucun chômeur, mais 10 autoentreprises, des personnes âgées en bonne santé, et des jeunes qui le sont beaucoup moins. Malheureusement, les petites communes sont victimes d'une paupérisation telle qu'elle les conduira à la ruine. Quant au risque de boboïsation, je l'appelle plutôt le communautarisme. Aujourd'hui, à l'intérieur même de mon village, la population ne se mélange plus. Enfin, il existe une déresponsabilisation, car la technostructure de la communauté de communes a pris la main sur les élus, qui acceptent tout ce qu'elle propose.

Bruno ROGOWSKI

Effectivement, les ruralités sont plurielles également du fait des écarts de moyens entre les territoires. D'ailleurs, cette nouvelle dynamique nécessite, en plus d'une envie, une liberté de moyens que ne possèdent peut-être pas un certain nombre de collectivités.

Claude GRIVEL

En écho aux propos de Patrick Tassin, la période actuelle a au moins permis de faire prendre conscience que la théorie du ruissellement ne fonctionne pas. Aujourd'hui, il faut que nous puissions inverser cette situation. Le seul ruissellement qui fonctionne, c'est celui de l'eau, qui va des territoires ruraux vers les villes ; les villes ont donc tout intérêt à travailler avec ces territoires.

De la salle

Je vous remercie d'avoir évoqué les gilets jaunes et les cahiers de doléances. J'évoquerai également la convention citoyenne, car la problématique du rural est liée à la problématique globale de la société dans sa globalité. Le problème des ressources en eau dépendra également de l'état de nos forêts, qui sont en train de mourir. Au sein du CESER, notre responsabilité consiste à alerter les politiques qui prennent des décisions mortifères. La problématique du développement rural implique également celle du respect de la nature, car le rural abrite toutes les ressources : l'eau, l'oxygène, et les ressources alimentaires. En introduisant la production d'énergie, les territoires perdent leur souveraineté. Les méthaniseurs font mourir les éleveurs, car il est plus rentable de leur vendre le fourrage que de nourrir les bêtes. Il faut aussi prendre en compte le reste, autour du respect de l'humain : pouvoir se déplacer, pouvoir trouver du travail, pouvoir retrouver des valeurs fondamentales que vous développez dans les maisons familiales. En effet, il existe un grand mal-être, une grande souffrance. L'anxiété liée à la pandémie n'est rien en comparaison de l'anxiété latente du monde tel qu'il se met en place.

Conclusion de l'agora

Véronique KLEIN



Véronique KLEIN

Je remercie tous les intervenants du colloque pour avoir essayé d'introduire une réflexion sur les ruralités, car ce n'est qu'une introduction. Je vous remercie pour tous ces éclairages qui conduiront le CESER à agir, à réagir, à être utile et à aller plus loin. Je remercie par ailleurs l'équipe administrative du CESER pour toutes les personnes qui se sont impliquées pour ce colloque, ainsi que tous mes collègues du CESER qui ont œuvré au comité de pilotage de ce colloque. J'espère que nous pourrons compter sur les réseaux de nos invités et que nous pourrons devenir partenaires pour trouver des points de diffusion et d'essaimage pour des actions communes. En conclusion, comme on le dit beaucoup en CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole): seul, on va vite ; ensemble, on va loin. C'est ainsi que nous pourrons trouver des solutions d'avenir.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS **DU CESER GRAND EST SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :**

SITE DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

51037 Châlons-en-Champagne 03 26 70 31 79

5 rue de Jéricho

www .ceser-grandest.fr

f https://www.facebook.com/ceserge/

https://twitter.com/cesergrandest

SITE DE METZ

Place Gabriel Hocquard 57036 Metz Cedex 1

03 87 33 60 26

SITE DE STRASBOURG

1 Place Adrien Zeller 67000 Strasbourg 03 88 15 68 00